

République française

Département du Gers

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA ROMIEU**

Délibération 2026-054

Annule et remplace la délibération n°2026-012

L'an deux mille vingt-six et le sept septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LA ROMIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, rue du puits, sous la présidence de Monsieur Thierry CAMBOURNAC, Maire.

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 30/08/2026

Date d'affichage : 30/08/2026

PRESENTS : CAMBOURNAC Thierry, CASTAING Laurence, LAMARQUE Hervé, GASNIER Marie-José, COUPEY Jean, JACQUES Dominique, GUCKER-MAILLARD Agnès, RIVET Ingrid, CASTAY Lionel, DELOUS Fabrice, BEYRIES-DELANNOY Margaux, LABADIE Paul, MAUREL Vanessa.

Excusés ou absents : MIJNSBERGEN - LACOME

Ont donné procuration : Néant

Secrétaire de séance : LABADIE Paul

OBJET : LOTISSEMENT LES CYPRES – VENTE DU LOT N°4

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Monsieur et Madame CAILLY Jean-Philippe, se portent acquéreurs du lot n°4 du Lotissement « Les Cyprès ». Il précise que le prix de cession de ce lot avait été fixé au montant de 25 800€ net vendeur.

Où l'exposé de M. le Maire,
Après avoir délibéré,
Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la vente du lot n°4 du lotissement « Les Cyprès » d'une superficie de 862 m² composé de la parcelle cadastrée sous les numéros 548 et 555 de la section F à Monsieur et Madame CAILLY Jean-Philippe.
- Fixe le prix de vente du lot n°4 au montant de 25 800€ net vendeur.
- Confie la vente à l'Office notarial BERNARD-DELAGERECONDO de Mézin (47).



- Autorise le Maire à signer toutes pièces afférentes à ces décisions et notamment les actes notariés et si besoin à donner procuration à toute personne habilitée à cet effet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifiée et rendue exécutoire après publication et envoi à la Sous-Préfecture le 23/09/2026.

Le Maire,
Thierry CAMBOURNAC

